

Dr Denis ERNI  
Boîte Postale 408  
1470 Estavayer-le-Lac  
Tél. : 079 688 34 30  
<http://www.swisstribune.org/>

Relations & More  
Mme Doris FIALA  
Présidente CDG du Conseil National  
Gotthardstrasse 38  
8002 Zürich

Estavayer-le-Lac, le 21 mai 2018

[http://www.swisstribune.org/doc/180521DE\\_DF.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180521DE_DF.pdf)

Faille critique du système judiciaire / copie pour action

Chère Présidente de la Commission de Gestion,

Je me réfère à mon courrier<sup>1</sup> du 13 mai 2018. Veuillez trouver ci-joint un courrier<sup>2</sup> que j'adresse au Président de la Chambre pénale du Tribunal Cantonal de Fribourg.

Merci de prendre position sur l'obligation de dénoncer dans le cas où le code de procédure n'est pas applicable suite à la faille critique du système judiciaire.

M. Hubert BUGNON, Président de la Chambre pénale du Tribunal Cantonal de Fribourg, est avisé de la démarche.

Veuillez agréer, Chère Présidente de la Commission de Gestion, mes salutations cordiales

  
Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : [http://www.swisstribune.org/doc/180521DE\\_DF.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180521DE_DF.pdf)

Annexe : ment

---

<sup>1</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/180513DE\\_DF.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180513DE_DF.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/180519DE\\_HB.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180519DE_HB.pdf)